

Perspectives



Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux septembre-octobre 2003, numéro trois

Les 150 jours de Charest

Virage à droite à Québec

**Santé mentale
au travail
Négociation
du secteur public**



Un appel à la mobilisation

Sans conteste, l'année 2003-2004 en sera une de grands défis, tant au plan syndical que social. Le cortège des chambardements annoncés par le gouvernement Charest heurte de plein fouet la CSN.

Les bonnes raisons de bondir et de nous mobiliser ne manqueront pas. L'affaiblissement de l'article 45 du Code du travail et la sous-traitance tous azimuts dans les secteurs privé et public font déjà retentir les sonnettes d'alarme et demandent une mobilisation générale. La fusion des accréditations syndicales dans la santé et les services sociaux ajoute de la houle sur la mer déjà agitée et place sur la voie d'évitement deux dossiers prioritaires : l'équité salariale et le renouvellement des conventions collectives, des rendez-vous obligés du gouvernement.

Et là ne s'arrête pas le grand œuvre ! Le scanner nouveau genre auquel le gouvernement Charest entend soumettre l'État risque de modifier considérablement les conditions de vie de la population québécoise. Tout est examiné. Les services publics, bien sûr, mais aussi les modes d'intervention et de soutien de l'État auprès des personnes, des familles, en matière d'emploi, de développement des régions, d'aide à l'entreprise. Le nouveau dogme du gouvernement est clair : réingénierie, sous-traitance tous azimuts, déréglementation, partenariat avec le privé, le moins cher, le chacun pour soi, la liberté d'entreprise. Bref, tout ce qui ne s'accorde pas avec le programme libéral devra subir une chirurgie d'urgence, comme si la solidarité et la cohésion sociales étaient devenues des tumeurs malignes qu'il faut irradier, extraire de la mission et des responsabilités de l'État. Nous risquons de payer bien cher les baisses d'impôt qu'on nous laisse miroiter.

Si la direction du gouvernement Charest est claire, le rythme et la précipitation qui l'animent ajoutent à la complexité du puzzle. En matière de tactiques, ce gouvernement n'est pas dépourvu. Il prend tout le monde de court et invite à l'éparpillement en multipliant les fronts.

Une nécessaire réflexion stratégique

Je connais bien la CSN et je n'entretiens aucun doute sur notre capacité collective de nous indigner et de vouloir ferrailer dur. Surtout, je ne souhaite aucun changement quant aux valeurs et aux orientations



Claudette Carbonneau



La manifestation des travailleuses et des travailleurs des centres de la petite enfance du 14 juin dernier à Montréal. On sait que les libéraux favorisent les garderies privées et remettent en question le principe des places en garderie à cinq dollars par jour.

qui nous animent. J'appelle plutôt solennellement à ce que l'on se donne un plan de match, le plus serré possible, qui nous donne de la perspective, pour déjouer les pièges tendus.

Je vous soumetts quelques pistes de réflexion. D'abord, je crois que nous devons prendre acte que nous avons devant nous un gouvernement de droite, déterminé et militant, qui peut revendiquer avoir été élu légitimement et par nombre de nos membres aussi. Ce gouvernement va agir dans la direction que l'on sait avec les conséquences qui ne manqueront pas d'en découler. Notre premier réflexe, et c'est sans conteste le bon, va être d'en appeler à la mobilisation et à la construction d'alliances les plus larges possible. Voilà qui n'épuise

pas cependant la réflexion stratégique que nous devons faire. Nous mobiliser et tisser des alliances, oui, mais sur quelles priorités, avec quels objectifs, dans quelles perspectives ? Nous devons dès le départ répondre à ces questions si nous voulons dépasser une mobilisation qui n'implique que la couche militante et déclencher non seulement dans nos rangs mais aussi dans la société, un vaste courant de sympathie qui nous donne un rapport de force politique susceptible de faire reculer ce gouvernement. Les mêmes questions doivent aussi trouver des réponses, quand il s'agit des alliances, si nous voulons autre chose que des fronts communs de façade qui finissent par nous desservir quand ils laissent voir au grand jour nos faiblesses et nos fissures.

Il n'y a d'alliances durables et solides que celles construites sur une unité de vue, une unité de stratégie, une unité de revendications et d'action.

Mais nous devons aller plus loin cependant et préciser comment nous allons nous placer devant les projets gouvernementaux. Comment éviter de nous exclure nous-mêmes du débat en nous cantonnant dans la seule critique ? Pouvons-nous laisser à un gouvernement de droite l'exclusivité du discours de changement ? Nos membres et la population ne veulent certes pas un virage à droite, mais ils souhaitent du changement et cela peut devenir la force de ce gouvernement si nous ne savons pas saisir les occasions pour avancer nos orientations en présentant des propositions engageantes.

Nous avons, je crois, la responsabilité de répondre collectivement à ces questions, de nous faire ensuite les ambassadrices et les ambassadeurs de la ligne stratégique qu'ensemble nous nous serons donnée et de nous engager à fond sur le terrain de l'action. Le gouvernement Charest doit d'ores et déjà comprendre qu'il devra composer avec la CSN et ses 275 000 membres. Il doit savoir que nous ne le laisserons pas brader les droits syndicaux et sociaux de nos membres et ceux de la population. Il doit tenir pour acquis que nous serons unis, mobilisés et à la hauteur des défis qui nous attendent. Déjà, j'entends le maître-mot de notre réplique : Nous sommes prêts, nous aussi !

Claudette Carbonneau,
24 septembre 2003



Les 150 jours de Charest

Virage à droite à Québec

4

Santé mentale au travail

La CSN passe à l'action

10



Négociation dans les secteurs public et parapublic

14



Radio-Nord :

une bataille pour l'emploi et l'information régionale

18



Été 2003 en sylviculture

19

L'invité :

Gil Courtemanche

Pour une nouvelle gauche

23



groupés autour de W. Bush, ou peut-elle être forcée à une certaine retenue par les pressions de la société civile, au profit de réponses plus réalistes ? Ou encore, est-ce que la tendance réactionnaire et antisyndicale domine superficiellement le Parti libéral à travers Jean Charest lui-même et ses hommes ? Est-ce que ce gouvernement sera capable de reconnaître que l'économie québécoise, pour prospérer, doit demeurer plurielle : privée, publique et associative ?

Au milieu d'août, les député-es libéraux de retour des vacances se sont dit certains qu'il n'y aura pas de protestations durables face à leur décision d'augmenter les tarifs d'électricité. Le député Réjean Lafrenière a même répondu à un journaliste du *Soleil* qui affirmait que les citoyens sont en colère : « On ne côtoie pas le même monde. » Il traduisait par là à sa manière ce qui est devenu évident avec les élections du 14 avril : les élu-es libéraux fréquentent la partie de l'électorat qui partage sa façon de voir les choses.

Or, contrairement à ce que prétendent certains éditorialistes, cet électorat n'a pas augmenté. En avril dernier, le Parti libéral a récolté 15 000 voix de moins qu'en 1998. L'élection des libéraux est beaucoup plus le résultat du fait que le Parti québécois a perdu 475 000 voix, dont environ 200 000 ont glissé vers l'ADQ, le reste s'abstenant de voter. Mais le fait majeur de cette élection est le faible taux de participation, avec un maigre 70,5 % (le plus bas depuis 1927 !), comparative-ment à 78,3 % en 1998.

Jean Charest appartient clairement au courant néoconservateur qui a le vent dans les voiles en Amérique : Fox, Bush et bientôt Martin. Il faut se souvenir du Jean Charest des élections de 1998 qui se présentait avec un programme de compressions, brutal et triomphal, une copie de celui de

Mike Harris, alors premier ministre de l'Ontario. En 2003, c'est Mario Dumont qui a joué ce rôle. Il faut peut-être aussi porter attention à des choses comme le demi-million de dollars qu'a coûté le nouveau bureau de Jean Charest à Montréal ou cette petite vacherie : un million de plus pour les gens de Murdochville auxquels, en campagne électorale, les libéraux avaient promis de les déménager et de les indemniser. Et de l'autre main, le premier ministre effaçait la dette de 1,7 million des évêques, une dette en lien avec la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto de juillet 2002. Deux semaines après ce geste généreux, Jean Charest et sa famille étaient reçus par le pape.

Dans les mois qui viennent, la « réingénierie » de l'État québécois sera-t-elle encore plus féroce ? Le « détricotage » des acquis qui paraît l'intention première de ce gouvernement comme le souligne la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, sera-t-il accéléré et plus systématique ?

Y aurait-il eu jusqu'ici un réflexe de prudence des nouveaux élus qui entourent Charest et qui ne connaissent pas vraiment en détail l'action gouvernementale, comme le soutiennent certains ? Ou la réaction de politiciens qui ont vu le rejet par l'électorat des extrémismes de l'ADQ, comme le pensent plusieurs analystes. Peut-être même que ces croyants conservateurs ont eu en coulisses des inquiétudes sérieuses en voyant apparaître les dégâts de la politique Harris en Ontario. Par exemple, le désastre du SRAS à Toronto que le milieu de la recherche en santé publique au Québec considère comme un produit direct du démantèlement par le gouvernement Harris du service provincial de coordination des services de santé. On souligne en contraste qu'en Colombie-Britannique et au Québec, où les services provinciaux de prévention existent toujours, cette maladie a tout de suite été contrôlée.

Mais si les gestes posés pendant les 150 premiers jours n'ont pas été aussi agressifs et grossiers que le député de Sherbrooke promettait en 1998, les discours, eux, n'ont pas cessé de formuler des menaces contre les acquis sociaux : s'attaquer aux garderies, favoriser la soustraitance, dégeler les frais de scolarité, revoir le *no fault*, émettre des doutes sur le projet d'entente avec les Innus, faire payer les détenus, etc. Il ne manquerait que la peine de mort et une loi anti-avortement. Ça viendrait peut-être si ce n'était pas de juridiction fédérale !

Dans les mois qui viennent, la « réingénierie » de l'État québécois sera-t-elle encore plus féroce ?



BORIS

De nombreuses batailles à l'horizon

— Claudette Carbonneau

« **J**e cherche toujours les projets mobilisateurs, les projets intéressants pour la société québécoise », répond la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, quand on lui demande ce qu'elle pense des 150 premiers jours du gouvernement Charest. « Tout ce que je trouve, c'est l'intention de "détricoter" ce qui a été construit. » Pour le mouvement syndical, cela annonce de nombreuses batailles.

La première action du gouvernement a été de déposer un budget. « Et ils n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour débâter », s'exclame-t-elle. À ses yeux, le gouvernement Charest a précédé son budget d'un véritable psychodrame, celui du trou de quatre milliards de dollars dans le budget préparé par les péquistes. Le budget Séguin qui a suivi cette dramatisation a permis de mesurer « le parti pris idéologique en faveur de l'État minimal ». Des projets de loi ont suivi ainsi qu'une « déboulade » de discours inquiétants : les défusions, des menaces contre l'article 45 du Code du travail — une barrière contre la sous-traitance —, des coupes au budget du développement régional, etc.

Consultation en cercle fermé

Et la consultation ne sera pas l'élément marquant de ce gouvernement. Prenant en exemple la question des services de garde, la présidente de la CSN rappelle que leur mise en place avait été le résultat d'un sommet économique, de commissions parlementaires et d'une large consultation. À la fin de l'été, les libéraux ont confirmé leur intention de les débâter après une petite consultation en cercle fermé. On a reçu, sur invitation,

une liste de 20 groupes déterminés par le gouvernement.

En plus, les libéraux renient leur appui à la Loi pour l'élimination de la pauvreté et l'exclusion sociale. « Nous devrions être à l'étape du plan d'action », ajoute-t-elle. Mais le gouvernement provoque des retards, annonce la remise en question du barème plancher et adopte même une démarche punitive contre les assisté-es sociaux. « Pour un gouvernement de compassion, comme le promettait Jean Charest, c'est bien mal parti », dénonce-t-elle.

Claudette Carbonneau souligne que la coordination entre les ministres n'est pas non plus toujours évidente. Par exemple, Marc Bellemar, ministre de la Justice — célèbre apôtre de la disparition du *no fault* en matière d'assurance automobile — marche souvent dans les platebandes des autres ministres. Cet été, il a été rabroué publiquement par son collègue de la Sécurité publique. Mais ce gouvernement a promis de baisser les impôts et pour ce faire, il lui faut couper et couper.

Devant toutes ces menaces, la coordination du mouvement syndical va bon train, par exemple dans la préparation des négociations du secteur public. C'est la même chose pour le dossier de l'équité salariale, à propos duquel la présidente du Conseil du trésor a promis quelque chose « pour bientôt ».

Si le Jean Charest des élections de 1998 osait dire clairement « La Révolution tranquille, non merci ! », celui des élections d'avril 2003 n'a jamais annoncé une remise en question aussi marquée des grandes missions de l'État québécois, résume Claudette Carbonneau. « Il va falloir rappeler à Jean Charest qu'il n'a pas été élu pour réaliser le programme de l'ADQ. »



Claudette Carbonneau,
présidente de la CSN

« Ils n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour débâter. »

Défusions municipales

Ils ne savent pas ce qu'ils font

—Jean-Paul L'Allier

S'il y a défusion, « c'est l'avenir des emplois dans la région qui est en jeu », ose soutenir le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. « Même le milieu des affaires du Parti libéral est contre. »

Aux yeux de cet ancien ministre libéral du premier gouvernement Bourassa des années 1970, les fusions municipales de 2002 sont « la dernière grande réforme de la Révolution tranquille » et bien adaptées au nouveau contexte du développement économique où les grandes villes jouent un rôle-clé à l'échelle internationale. Le poids de la « grande » ville et la possibilité qu'elle puisse se montrer dynamique en tourisme, en développement industriel, en environnement physique et social, c'est cela qui est central à ses yeux dans la réforme. Le gouvernement Charest « devrait avoir le courage de ne pas respecter » sa promesse. Et il rappelle la campagne électorale de 1966 où Daniel Johnson avait promis de défusionner la ville de Laval qui venait alors d'être formée de force. Une fois au pouvoir, il a eu la sagesse de ne rien faire.

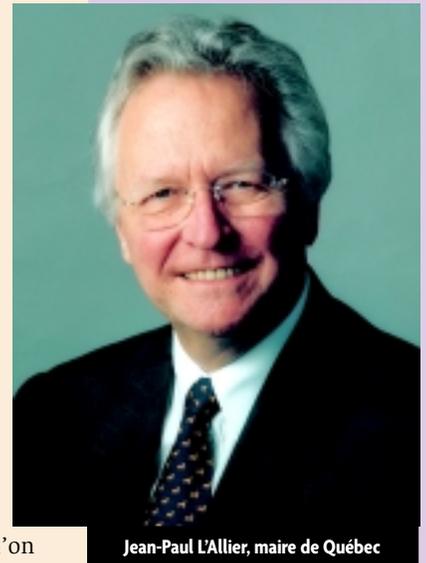
Une nécessaire réforme municipale

Le maire de Québec estime qu'il était plus que temps que la réforme municipale ait lieu. « Comment intervenir dans autre chose que les rues et les tuyaux, dans des choses plus globales du so-

cial et du développement économique, à partir d'un budget alimenté par les taxes foncières ? », explique-t-il. Sans compter que ce régime fiscal étrange les villes-centres qui fournissent aux banlieusards un lieu pour travailler et se divertir, mais ne les oblige pas à participer aux frais municipaux que cela entraîne. Ou encore cet autre effet pervers qui permet aux villes-dortoirs d'empocher les taxes des centres commerciaux pour abaisser les taxes des particuliers plutôt que de payer leur dû aux villes-centres.

Visiblement, il souhaite le soutien du mouvement syndical dans l'élimination de certains irritants qui alimentent de nombreux défusionnistes. Beaucoup d'élus libéraux sont braqués contre les syndicats d'employé-es municipaux et souhaitent ouvrir la porte toute grande à la soustraction. « Pour ma part, je ne suis pas pour ça. Ça va démolir l'acquis de la collaboration des employés », explique-t-il.

Bref, les grandes villes sont indispensables et le maire L'Allier est prêt à bien des accommodements techniques pour éviter qu'on les charcute ou les paralyse. Selon lui, Jean Charest et son gouvernement ne comprennent tout simplement pas les conséquences de ce qu'ils sont en train de faire.



Jean-Paul L'Allier, maire de Québec

« C'est l'avenir des emplois dans la région qui est en jeu. »

Logement : l'hiver sera dur pour les démunis

— François Saillant



François Saillant,
coordonnateur du FRAPRU

« Il faut mettre sur pied un réseau de veille et de résistance. »

« L'hiver va être dur pour les pauvres et les démunis », lance François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). À l'effet du nouveau gouvernement, il faut ajouter un ralentissement économique qui semble définitivement se pointer.

Faisant le bilan de ce qui s'est passé cet été, François Saillant souligne qu'au 11 août, 1617 familles étaient éligibles au supplément du revenu leur permettant de louer un logement plus cher. Or le budget provincial prévoit qu'un total de 1200 familles seront aidées en 2003-2004. Aussi, dans certaines villes, on refuse depuis le milieu de l'été d'inscrire d'autres familles dans le besoin, ou bien on ne leur remet pas la lettre garantissant l'aide de l'État.

Logements sociaux aux oubliettes

Il faut aussi ranger dans la colonne des moins les effets du budget Séguin qui a donné une jambette au programme de construction de logements sociaux en rayant les 128 millions promis par les péquistes. Ce budget supplémentaire

aurait permis de réaliser les promesses, faites en novembre 2001, de faire construire 13 000 logements sociaux en cinq ans. À Montréal seulement, 5000 de ces logements devaient être construits en deux ans. Le compte réel est seulement de 300 unités. Et la Société d'habitation du Québec (SHQ) est paralysée, victime des compressions, ne pouvant même plus réparer et rénover les HLM sous sa juridiction.

Le FRAPRU ne parvient pas à savoir ce qui sera mis en œuvre pour faire face à l'épuisement du fonds gouvernemental de supplément au revenu. « La culture de l'hostilité et du secret » s'est installée à nouveau chez les fonctionnaires, entre autres chez ceux de la SHQ, l'un de ses principaux interlocuteurs.

Mais il y a plus inquiétant encore ! Le gouvernement a ouvert toute grande la porte, déjà entr'ouverte par les péquistes, pour revoir le rôle de la Régie du logement afin que soient « étudiés les effets négatifs » du contrôle des loyers. Les libéraux ont confié ce mandat à une firme privée et libérale. « Il faut mettre sur pied un réseau de veille et de résistance aux mauvais coups qui viennent », conclut François Saillant.



Pierre Paquette,
député du Bloc québécois dans Joliette

Charest va « banaliser la place du Québec ».

Si Québec se désengage, Ottawa va en profiter

— Pierre Paquette

Le gouvernement Charest cherche carrément à rompre avec le secteur de la solidarité et de l'économie sociale, créant un vide qu'Ottawa sera trop heureux de combler pour asseoir sa position dans des domaines de compétence provinciale, pense Pierre Paquette, le député du Bloc québécois dans Joliette. Selon celui qui a été secrétaire général de la CSN, les gestes posés jusqu'ici par le gouvernement libéral provincial, vus d'Ottawa,

pointent vers une marginalisation systématique de la société civile, vers une coupure des liens du gouvernement avec le mouvement syndical, le milieu communautaire et associatif. Le danger, c'est que créant un vide, le gouvernement invite les entreprises d'économie sociale à se tourner vers Ottawa. Mais le gouvernement fédéral ne va remplacer Québec qu'en partie, prévient-il. Car, selon lui, Paul Martin est aussi conservateur que Jean Charest.

Économie : le mauvais temps est arrivé

— Léopold Beaulieu

Ce gouvernement a déjà démontré qu'il est un gouvernement conservateur. Ses préférences : réduire la dette, baisser les impôts et paralyser l'action dynamique de l'État. Selon Léopold Beaulieu, PDG de Fondation, le nouveau gouvernement pourrait bien être responsable d'entreprendre lui-même un ralentissement économique. Selon lui, les gestes posés en cette matière par le gouvernement s'additionnent aux autres facteurs qui annoncent un repli de l'économie québécoise.

Le tourisme a plongé, les États-Unis sont loin d'une relance et notre gouvernement se permet de couper son soutien économique aux régions, explique-t-il.

Pour réaliser les promesses électorales de réduction de la dette et des impôts, le gouvernement recherche une marge de manœuvre financière qui signifie déjà 1,5 milliard de dollars de moins pour le développement régional (- 40 %), un autre 1,5 milliard soustrait des mesures fiscales de soutien aux entreprises et une commande de 700 millions de revenus supplémentaires du côté des sociétés d'État, notamment pour Hydro-Québec.

Dégâts collatéraux

Parmi les dégâts collatéraux de ces mesures, il y a déjà la décision de la compagnie américaine

ICT Group, qui possède des centres d'appels téléphoniques, de ne pas s'installer à Sherbrooke comme il était prévu. Les 30 millions d'investissement et les 300 emplois attendus se sont envolés pour Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, la commande de revenus supplémentaires demandés à Hydro-Québec, pourrait bien signifier dans les faits une baisse d'équité sociale puisqu'il s'agit d'une augmentation indirecte des impôts, qui frappe plus durement les plus démunis.

Avec sa profession de foi au libre marché et au repli de l'État, le gouvernement libéral a décidé de restreindre la marge de manœuvre des fonds de travailleurs. Fondation s'est vu imposer un plafond des crédits d'impôt de 50 millions de dollars, révisé ensuite à 80 millions. On doit y voir un signe supplémentaire, et « ça c'est inquiétant », insiste Léopold Beaulieu. Ce gouvernement n'a pas compris que tous les grands États modernes et efficaces s'appuient sur une économie plurielle : privée, publique, sociale et associative. « Une opération trop comptable ou une attitude trop idéologique pourrait bien lancer une spirale économique vers le bas », conclut-il.



Léopold Beaulieu, pdg de Fondation

« Ce gouvernement a démontré qu'il était un gouvernement conservateur. »

Un gouvernement provincial

Selon Pierre Paquette, ce gouvernement « redevenu provincial » est en train de produire un tout autre vide : le retrait du Québec de la mondialisation. Charest, souligne-t-il, s'est empressé d'annuler la création de l'Observatoire de la mondialisation. Puis, non content de refuser la création des outils indispensables pour faire face au nouveau contexte, il laisse par exemple le champ libre au gouvernement fédéral dans les négociations internationales sur la culture (française), sur l'agriculture ou sur les valeurs mobilières.

Selon lui, la création du Conseil de la fédération est une autre façon de « banaliser la place du Québec » et d'intégrer le Québec, sans le dire ouvertement, dans « l'union sociale canadienne. » Ce pacte, signé par les autres provinces en 1998,

autorise Ottawa à intervenir dans n'importe quel domaine, même de juridiction provinciale, pourvu qu'il « consulte » les provinces. Par ailleurs, note-t-il avec ironie à propos des supposées revendications du premier ministre en matière de déséquilibre fiscal, « s'il réalise sa promesse de baisser les impôts, Charest va être bien mal placé pour demander plus d'argent à Ottawa ».

Et si le ministre Marc Bellemare parvient à démanteler suffisamment le système du *no fault* et à provoquer ainsi une forte hausse des primes d'assurance comme cela vient de se produire dans le reste du Canada, Ottawa pourra alors jouer au sauveur en intervenant pour imposer des normes nationales.

La CSN passe à l'action

Textes : Michelle Filteau

Photos : Alain Chagnon

Le nombre de personnes vivant des problèmes de santé mentale au travail s'est accru de façon phénoménale depuis quelques années. Personne n'est plus à l'abri. Dans une étude récente, le professeur Jean-Pierre Brun, de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité au travail de l'Université Laval, a interrogé 3000 personnes. Il a travaillé dans quatre secteurs : une industrie métallurgique, un établissement d'enseignement supérieur, un centre hospitalier et une pépinière. En moyenne, 43 % des travailleuses et des travailleurs présentaient un niveau élevé de détresse psychologique, avec un pic de 54 % en milieu hospitalier.

Cela corrobore d'autres évaluations. Les assureurs canadiens ainsi que les gestionnaires de la santé publique considèrent que de 30 à 50 % des causes d'absence de longue durée indemnisée au Québec sont attribuables à des problèmes de santé mentale. Cette proportion n'était que de 18 % en 1990. C'est la même chose du côté de la CSST. De 1990 à 2000, le nombre de réclamations liées au stress, à l'épuisement professionnel ou autres facteurs psychologiques est passé de 530 à 1059, une augmentation de 100 %. Et ce ne serait que la pointe de l'iceberg ! Les personnes vivant un problème de santé mentale se tournent vers leur assurance-salaire, n'ayant pour la plupart ni l'énergie ni la force de vivre les dédales d'une demande à la CSST.

Au Canada, les estimations du poids financier des problèmes de santé mentale varient entre 13 et 14 milliards de dollars, dont 8 à 10 milliards en absences.

Devant l'explosion du phénomène, la CSN vient de déposer un plan d'action. « La santé mentale a toujours été un sujet délicat à aborder parce qu'elle est associée à la maladie mentale qu'il faut cacher. On croit encore souvent que ce sont les faibles qui tombent. Les gens qui s'absentent pour troubles de santé mentale se voient coller une étiquette honteuse qui les suit longtemps », explique Micheline Boucher, conseillère syndicale en santé et sécurité à la CSN.

Les facteurs de risque

« Les transformations actuelles et à venir dans la société et dans le monde du travail exposent de plus en plus les travailleuses et les travailleurs à des problèmes de santé mentale », insiste Roger Valois, vice-président de la CSN. Les causes sont nombreuses : l'intensification du travail (faire plus avec moins), la précarisation des emplois, les nouvelles formes de travail (télétravail, horaires atypiques et travail autonome), le vieillissement de la main-d'œuvre, la mondialisation mercantile et néolibérale, la remise en question de la valeur et de la place du travail dans notre société. « L'explosion de l'absentéisme et des invalidités de longue

durée pour des raisons psychologiques sont reliées à des risques organisationnels. La mauvaise organisation du travail est devenue véritablement toxique pour la santé mentale de nos membres », s'insurge Roger Valois.

Les facteurs de risque peuvent se regrouper en trois catégories, selon la nature du travail : un travail répétitif et monotone, un travail en relation d'aide ou un travail en situation de danger. Ces facteurs de risque sont prédominants dans la plupart des milieux de travail. Viennent ensuite les conditions de travail : horaires non réguliers, présence de produits toxiques, bruit, chaleur et mauvaise qualité de l'air. La gestion du travail peut également générer du stress : communications déficientes, surcharge de travail, tolérance de la violence, transformations majeures dans l'organisation du travail, ambiguïté des rôles, conflits mal gérés, gestion autocratique, laissez-faire, climat de travail compétitif, précarité des emplois, favoritisme, manque de respect envers les personnes, manque de vision, harcèlement psychologique, etc. Mais s'il existe des facteurs de risque, il existe aussi des facteurs de protection comme la reconnaissance au travail et la latitude décisionnelle. « Or, dans la presque totalité des secteurs de travail, les travailleuses et les travailleurs ne se sentent pas reconnus, n'ont pas beaucoup d'autonomie et participent peu aux décisions concernant leur travail », indique Micheline Boucher.

Dans son plan d'action, la CSN vise trois objectifs. D'abord, contrôler, diminuer, et si possible éliminer certains éléments du travail qui menacent l'équilibre mental des travailleuses et des travailleurs. Il faut soutenir les personnes par une implication syndicale dans le développement des réseaux d'entraide. Enfin, il faut défendre les droits des victimes et faciliter leur retour au travail dans des conditions qui réduisent les risques de rechute. Au nombre des propositions, la CSN mettra sur pied un comité de travail en santé mentale et organisera un colloque sur la question les 13 et 14 novembre prochain à l'hôtel Holiday Inn Sélect centre-ville de Québec.



Micheline Boucher dans une session de formation portant sur la santé mentale à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, en avril dernier.

Agir avant que le presto n'explode



Déficit zéro, faire plus en étant moins, agrandir par en dedans, avec la technologie : faire mieux, faire plus vite... Des journées de travail qui ressemblent à un tourbillon ! « En situation de stress, notre tête ressemble à une boîte à pression, c'est comme un presto sur le feu. La vapeur doit sortir, sinon ça explose. » Cette image saisissante de la fragilité de notre équilibre mental est celle de Michel Lefebvre, responsable régional du développement de l'entraide au Conseil central du Montréal métropolitain et au Conseil central de la Montérégie.

L'essentiel, en matière de santé mentale au travail, c'est de passer à l'action dans chacun des milieux de travail. Michel Lefebvre rêve de voir des réseaux d'entraide faire des petits dans toutes les régions du Québec. Les gens de ces réseaux savent écouter, sont attentifs aux autres, connaissent les ressources institutionnelles et communautaires et y réfèrent au besoin les personnes qui souffrent. À la CSN, le premier réseau d'entraide en milieu de travail a été créé en Abitibi, en 1995. Mis sur pied en 2001, les réseaux de Montréal et de la Montérégie comptent actuellement 300 bénévoles. Un projet vient aussi de voir le jour à Sherbrooke. « La santé mentale dérange. Quatre personnes sur cinq ne vont pas chercher d'aide. Dans la vie de tous les jours, on n'aime pas parler de santé mentale, parce que c'est un signe de faiblesse. La santé

mentale est toujours une question tabou », explique Michel Lefebvre.

À l'origine des problèmes de santé mentale au travail, c'est l'organisation du travail qui a entre autres comme conséquence l'alcoolisme, la toxicomanie et le jeu pathologique. Les conflits interpersonnels font aussi partie du décor. « Chacun a convaincu les autres qu'il a raison. Des clans se polarisent. Il y a le groupe des victimes. Une ou deux personnes sont identifiées comme agresseurs. Le reste du groupe est observateur. Les gens font le choix de ne rien faire, de ne rien dire. Finalement, c'est la guerre qui éclate. Le climat de travail devient malsain. À cette étape-là, c'est très difficile d'intervenir, d'où l'importance de la prévention et de la médiation », continue Michel Lefebvre.



**« La santé mentale est toujours une question tabou »
— Michel Lefebvre**

Un climat de travail malsain



Le gouffre du burnout

Témoignage anonyme

« Pourquoi étais-je si amorphe, si diminué ? Pourquoi mon jugement était-il tant brimé ? Pourquoi cet épuisement total ? Moi qui me croyais invulnérable. Pourquoi éprouvais-je tant de tristesse et de frustration ? Pourquoi étais-je devenu un faible ? Moi qui pensais pouvoir porter le monde entier sur mes épaules... Confus, honteux, dévasté par l'échec, j'avais la mort dans l'âme. Je me suis isolé et caché. La lumière du jour n'avait plus aucun sens sauf pour permettre aux autres de me reconnaître et de m'identifier comme quelqu'un qui avait échoué. De jour en jour, je m'enlisais, sans issue et sans solution, jusqu'à ce que je réalise que j'étais victime d'une sournoise maladie intérieure appelée burnout . Une maladie que les médecins appellent aussi dépression. Elle se répand et nous envahit complètement jusqu'à la paralysie de la pensée... la crainte du lendemain. »

De petits gestes

La plupart des gens sont susceptibles de connaître au moins une fois dans leur vie un problème de santé mentale et ce sera souvent au travail. « Il faut s'attaquer à l'organisation malsaine du travail propulsée par son intensification et sa précarisation. » Michel Lefebvre estime que les travailleuses et les travailleurs doivent commencer par se donner des conditions gagnantes pour maintenir une bonne santé mentale au travail. Parmi celles-ci, on retrouve entre autres le bien-être, la qualité de vie, les relations harmonieuses, la reconnaissance et la réalisation de soi. Mais la santé mentale s'entretient aussi par de petits gestes. « Lorsqu'on met sur pied un réseau d'entraide, tout le monde est gagnant ! Souvent, ce sont des choses très simples qui entretiennent la qualité de vie au travail. Dire merci à quelqu'un ou lui offrir un coup de main. Les petits gestes qui, à première vue, ont l'air quêtaine ne doivent pas être sous-estimés. La Semaine de la

reconnaissance ou la Semaine du sourire, ça marche ! Chacun a sa part de responsabilité pour passer à l'action. »

Seul un à deux pour cent de la population éprouve des problèmes de santé mentale sévères, telles la névrose, la schizophrénie ou la perte de contact avec la réalité. Mais ces personnes ne sont pas fonctionnelles et il est rare de les voir dans les milieux de travail. Nous pouvons cependant agir sur le cinquième de la population qui pourrait connaître un jour un problème de santé mentale. « Ces gens-là se retrouvent dans nos syndicats. On parle ici des gens qui ont des problèmes de comportement, de personnalité, de troubles narcissiques, de dépression par exemple. « Lorsqu'on intervient au bon moment, avant que la situation ne s'envenime, on a beaucoup plus de chances d'obtenir des résultats. Il faut un bon médiateur, quelqu'un qui a du recul », poursuit Michel Lefebvre.



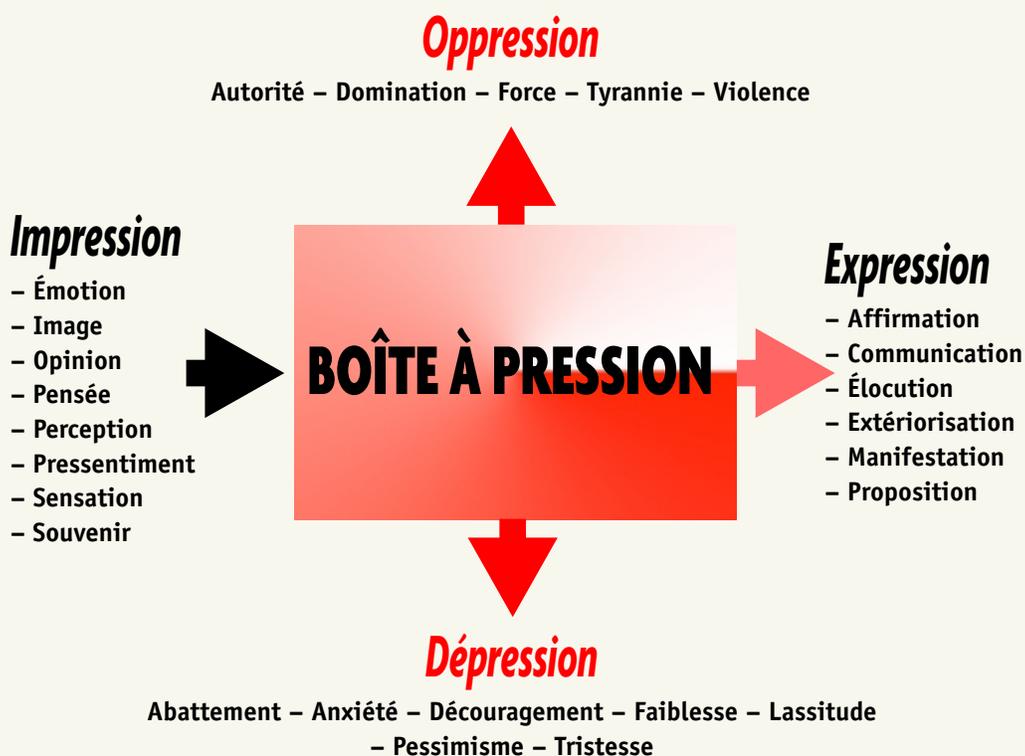
Le réseau d'entraide



La boîte à pression

Pour mieux faire comprendre ce qui peut se passer dans la tête d'une personne en situation de stress, Michel Lefebvre utilise l'image d'une boîte à pression (se référer au schéma ci-dessous). Lorsque la boîte à pression est pleine, lorsqu'une personne n'en peut plus, il y aurait trois manières principales de réagir. Sur le schéma, il y a trois portes de sortie à la boîte à pression. Si on explose vers le haut, c'est l'oppression. Cette manière de réagir se caractérise par une augmentation de la violence. Les hommes auraient plus tendance à réagir de cette manière. Sur le schéma, une explosion vers le bas signifie la dépression. Dans ce cas, la personne augmente sa consommation de drogues et d'alcool. La meilleure porte de sortie est celle de l'expression, de la communication. Mais il faut apprendre à s'exprimer correctement, sans accuser, sans reprocher.

C'est le rôle des réseaux d'entraide d'aider les travailleuses et les travailleurs à mieux exprimer leur frustration, leur stress, leur détresse, leur tristesse, leur colère, leur impuissance, leur isolement et leur insécurité. Mieux communiquer, c'est aussi mieux se comprendre. Les réseaux d'entraide sont là pour rendre le milieu de travail plus humain et pour favoriser des relations plus harmonieuses. Ils sont là pour faire la promotion de la santé mentale et pour discuter des problèmes psychosociaux présents dans le milieu de travail. Les « entraidants » posent des gestes de solidarité envers celles et ceux qui vivent des difficultés. Michel Lefebvre est catégorique : « Dans les milieux de travail où il existe des réseaux d'entraidents, on note une amélioration. Les problèmes se résorbent plus facilement au lieu de faire boule de neige ! »



Syndicat du transport de Montréal–CSN, comité contre le harcèlement, janvier 2003.

À la défense des services publics



Avec l'attitude du gouvernement actuel, les syndicats de la CSN des secteurs public et parapublic se préparent à une négociation difficile et à mettre en œuvre toute une mobilisation. Ces deux énormes marionnettes seront certainement de la partie dans plusieurs manifestations.

Textes : Sylvie Joly

Photos : Alain Chagnon

145 000 syndiqué-es de la CSN entreprennent des négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Ils font partie des 400 000 personnes, au Québec, qui travaillent dans les secteurs public et parapublic et dont le contrat de travail est échu. Avec l'orientation du gouvernement Charest sur le rôle de l'État, l'automne s'annonce rude...

Une entrevue avec Louis Roy

« Les services publics sont menacés. À la CSN, nous voulons faire passer les gens avant la soi-disant réingénierie de l'État de Jean Charest. C'est du vrai monde qui donne les services. C'est aussi du vrai monde qui reçoit les services : des enfants, des personnes âgées, des patients, des utilisateurs des réseaux publics de la santé et de l'éducation, explique Louis Roy, premier vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public.

« La négociation qui s'amorce, continue Louis Roy, c'est d'abord pour le monde. Des conventions collectives, cela peut avoir l'air corporatiste, mais ça ne l'est pas. Lorsqu'on défend le droit d'avoir de bonnes conditions de travail, on défend aussi la qualité des services. Lorsqu'on se bat contre la précarité des emplois, on se bat aussi pour la stabilité des services. Lorsqu'on dénonce la sous-traitance des emplois, on dénonce aussi la privatisation et on défend du même coup l'accessibilité et la pérennité des services. »

Les commentateurs et les journalistes, contrairement aux miss météo,



Louis Roy, vice-président de la CSN

Vox populi

Les militantes et les militants se préparent à une vraie bataille

nous prédisent déjà un automne chaud. Louis Roy appréhende aussi les prochains mois. « On le sait, cela va être difficile. Le gouvernement libéral ne propose pas de projet global. Il est plutôt en train de démolir la maison, pièce par pièce. Le premier ministre soutient qu'il commence cette année sa fameuse réingénierie et que, à partir de l'an prochain, il va baisser les impôts d'un milliards de dollars par année pendant cinq ans. C'est comme s'il nous laissait entendre que l'hiver s'en vient, qu'il va enlever tout l'isolant et qu'il jure de chauffer la maison davantage. Cela n'a aucun sens ! »

Déjà, le gouvernement Charest a commencé à annoncer ses couleurs néolibérales dans plusieurs domaines de la vie québécoise. « Les syndicats portent une responsabilité particulière mais ne peuvent pas être les seuls remparts. Par exemple, l'hiver dernier, le mouvement Échec à la guerre a réuni spontanément 250 000 personnes pour s'opposer à la participation du Canada à la guerre en Irak. Le message collectif a passé ! », remarque Louis Roy. « Il faut donc à la fois être organisés et surtout très mobilisés. Et je crois qu'on est capables de le faire à la CSN. Cet automne, il faut alerter tout le monde sur l'état des conditions de travail dans le secteur public et sur la préservation des réseaux publics de la santé et de l'éducation. L'année 2004 sera cruciale », poursuit le vice-président de la CSN.

Les travailleuses et les travailleurs de l'État sont engagés dans une course avec un gouvernement qui veut raser des pans entiers de ce qui a été bâti au cours des 30 dernières années. « C'est un important patrimoine collectif qu'il va falloir défendre. En Nouvelle-Zélande, ils ont détruit en six mois leur système de services publics. Ils se rendent maintenant compte qu'ils ont commis une grave erreur et ils sont d'ailleurs en train de tout reconstruire. Il va falloir rester très unis entre nous. On va devoir faire les liens entre les réseaux de santé et d'éducation. Il y aura sans doute beaucoup d'actions communes. Et c'est aussi dans ce contexte que se pose toute la question des alliances avec les autres organisations syndicales », conclut Louis Roy.



Johanne Chartrand,
secrétaire médicale,
centre hospitalier Saint-Eustache,
membre du comité de négociation
à la Fédération de la santé
et des services sociaux (FSSS)

Ça va être une négociation difficile. Nous devons nous mobiliser pour conserver nos acquis et faire de nouveaux gains. Notre objectif est d'améliorer notre qualité de vie au travail et nos conditions de travail. Avec le nouveau gouvernement, on n'est pas confiants. Sur le dossier si important de l'équité salariale, nous n'avons pas encore réussi à le faire bouger. Alors, comment allons-nous réussir à le faire bouger au cours des négociations ? C'est légitime d'avoir des craintes. Il va falloir se mobiliser et suivre de très près tout ce qui va se passer afin d'arriver à un règlement satisfaisant. ►

Négociation dans les secteurs public et parapublic

Vox populi

Les militantes et les militants se préparent à une vraie bataille



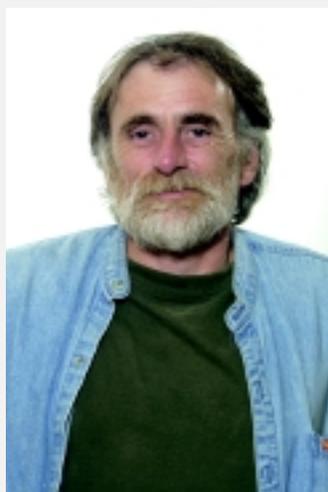
Micheline Thibodeau,
enseignante, cégep de Saint-Hyacinthe.
Membre du comité de négociation
à la Fédération nationale
des enseignantes et des enseignants
du Québec (FNEEQ)

Les enjeux seront majeurs pour défendre nos conditions de travail et les institutions publiques, l'un n'allant pas sans l'autre. Ça va demander beaucoup de détermination de la part de tous les employé-es du secteur public. En éducation, il y a des enjeux importants concernant la tâche. C'est pour cette raison que nous avons refusé, l'an passé, l'offre du gouvernement de prolonger la convention collective. Tout le monde vit un gros alourdissement de la tâche. En plus d'enseigner, on administre les programmes et cela sans augmentation de ressources. Tout le monde est débordé et il y a des conséquences sur la qualité de l'enseignement. La Fédération des cégeps et le Parti libéral ont annoncé une remise en question du réseau et du rôle traditionnel des cégeps. On essaie de sauver le réseau collégial. La qualité de la formation doit être la même à Ahuntsic, Baie-Comeau ou Sept-Îles. La seule façon de consolider cela, c'est par les conventions collectives.



Hugo Toupin,
ergothérapeute,
pavillon Notre-Dame du CHUM.
Membre du comité de négociation
à la Fédération des professionnelles (FP)

La négociation est importante à cause de l'orientation du gouvernement actuel. Il y a un lien entre nos revendications et la préservation des réseaux publics. Dans les établissements de santé, il y a beaucoup de violence et de harcèlement. Cela occasionne des problèmes de santé mentale. À cause de la précarité des emplois, les jeunes ont moins tendance à dire non à un employeur qui leur demande de plus en plus de travail et qui leur donne toujours plus de dossiers. Il y a beaucoup de jeunes qui s'épuisent au travail. Au cours de cette négociation, ce sera donc important de leur assurer davantage de sécurité d'emploi.



Luc Desjardins,
préposé aux passerelles et à l'amarrage
sur le traversier Québec-Lévis.
Membre du comité de négociation
des traversiers à la Fédération
des employés et employés
de services publics (FEESP)

La prochaine négociation va être drôlement intéressante parce que, dans nos lieux de travail, il y a un renouvellement du personnel. Ce sera donc une belle occasion de montrer au gouvernement que, même si les militants rajeunissent, la combativité est toujours la même. Les jeunes sont souvent des salarié-es temporaires et ils souhaitent accéder à des postes réguliers. Ils seront de la bataille pour la création d'emplois permanents. C'est la continuité de la lutte qu'on mène depuis des années contre la précarité. De plus, ce gouvernement veut s'attaquer aux services publics. Les organismes gouvernementaux (comme la Société des traversiers et la Régie des installations olympiques) vont aussi être attaqués durement. Dans cette ronde de négociation, on aura autant besoin des jeunes que des vieux. Ce sera le même combat, celui de la protection des emplois et du maintien des services publics. Il faut consolider ce qu'on a eu tant de misère à bâtir avec les rondes précédentes de négociation.

L'insidieuse surdité professionnelle

Texte : Pierre Dubois

Photo : Alain Chagnon

Connaissez-vous une personne de votre entourage qui souffre de surdité à cause de son travail ? La question de la surdité est toujours criante. En 2000, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a accepté 1586 réclamations de travailleuses et de travailleurs atteints de surdité professionnelle.

« **L**a surdité professionnelle touche particulièrement les travailleurs de la grande industrie, tels la métallurgie et les pâtes et papier. Dans 20 ans, on aura peut-être plus de femmes. Présentement,



France Désilets, audiologiste à l'Institut Raymond-Dewar.

c'est une affaire d'hommes », explique France Désilets, audiologiste à l'Institut Raymond-Dewar, un centre de réadaptation de Montréal en surdité et en communication.

L'acquisition de la surdité professionnelle est insidieuse. Après les premières journées d'exposition, en sortant de l'usine, les travailleurs se rappelleront qu'ils entendaient comme dans de la ouate ou que leurs oreilles bourdonnaient ou sifflaient. Ces symptômes de fatigue auditive sont variables d'une personne à l'autre. Au cours des premiers jours et des premières semaines, ces symptômes cessent après une nuit de repos.

« Il y a donc un cycle exposition et récupération. Après une longue exposition, en mois, en années ou en décennies, les cellules de l'oreille interne perdent leur capacité à récupérer. Environ

80 % des travailleurs atteints ont des acouphènes, des bourdonnements permanents dans les oreilles. Certains s'y adaptent, d'autres sont dérangés à l'extrême », commente France Désilets.

Un test, l'audiogramme, permet alors de mesurer l'audition. À la suite de l'évaluation, le travailleur atteint de surdité professionnelle peut la faire reconnaître par la CSST.

S'il y a des limitations dans la vie sociale et professionnelle, les spécialistes de l'institut vont, par exemple, lui proposer des appareils ou lui suggérer des stratégies de communication. Il faudra qu'il en parle à son entourage. Le travailleur pourra même être amené à développer son habileté à lire sur les lèvres, selon la gravité de son problème.

Cela pourra aussi conduire à adapter les postes de travail. Des problèmes de sécurité peuvent se poser. Par exemple, le travailleur n'entend pas le pont roulant ou le chariot élévateur. « Les travailleurs atteints sont généralement en fin de carrière et compensent souvent par leur expérience. Mais il est rare que les travailleurs soient retirés de leur travail à cause de leur surdité professionnelle. Cela ne met malheureusement pas beaucoup de pression sur les employeurs pour améliorer les choses », mentionne France Désilets. Chose certaine, les syndicats doivent continuer à se battre pour éliminer le bruit intense à la source.

La CSN participe depuis plusieurs années aux activités de la Fondation de la surdité de Montréal. Cet organisme, affilié à l'Institut Raymond-Dewar, a pour mandat de trouver des fonds pour soutenir le mieux-être des enfants et des adultes sourds, malentendants, sourds-aveugles et des personnes ayant d'autres troubles de communication (par exemple, la dysphasie).

Radio-Nord : une bataille pour l'emploi et l'information régionale

Texte : Pierre Dubois

Photos : Michel Bélanger



Une radio libre sur internet

(www.secat.levillage.org)

Depuis le 11 août dernier, le Syndicat des employé-es en communication de l'Abitibi-Témiscamingue (SECAT) a sa radio sur internet. Cette radio est installée dans le local de grève du syndicat et diffuse sept jours sur sept, avec une programmation en direct huit heures par jour, du lundi au vendredi. L'objectif de la radio est d'informer la population de la région sur les enjeux du conflit et les revendications syndicales.

En Abitibi-Témiscamingue, les syndiqué-es de Radio-Nord mènent une bataille non seulement pour maintenir leurs emplois mais aussi pour assurer l'avenir de l'information régionale. La soixantaine de membres du Syndicat des employé-es en communication en Abitibi-Témiscamingue (SECAT) sont en grève depuis le 25 octobre 2002. Ils font face à une entreprise qui, même si ses origines sont en Abitibi-Témiscamingue, ne cesse de déplacer ses activités vers l'Outaouais. Radio-Nord possède deux radios privées et les antennes régionales de Radio-Canada, de TVA et de TQS en Abitibi-Témiscamingue.

Les enjeux du conflit

Au centre de ce conflit, « c'est le maintien d'une équipe de journalistes complète partout dans notre région. Radio-Nord délaisse actuellement l'Abitibi-Ouest (LaSarre) et le Témiscamingue », explique André Anglehart, président du syndicat. Mais la direction de l'entreprise voudrait aller beaucoup plus loin et abolir 25 % des effectifs en Abitibi-Témiscamingue et déplacer plusieurs emplois vers Gatineau où elle possède une station. « Radio-Nord doit cesser de se désengager de l'Abitibi-Témiscamingue, la région qui l'a vu naître », continue André Anglehart.

Le conflit porté également sur la mise en place d'un régime de retraite. Au niveau des salaires, on souhaite un certain rattrapage. « Nous avons fait des sacrifices dans le passé pour permettre à l'entreprise de traverser des périodes plus difficiles », poursuit André Anglehart. Sur les salaires, les offres patronales sont de 2 % d'augmentation pour chacune des trois années de la convention. La direction de Radio-Nord leur avait pourtant promis 6 % la première année.

Récents développements

Les télécommunications sont de juridiction fédérale. Depuis le début du conflit, Radio-Nord a recours à des briseurs de grève, qui seraient autour de 25, en plus de la sous-traitance par le biais de maisons de production. Une plainte pour pratique déloyale (article 94.21 de la loi fédérale) sera entendue par le Conseil canadien des relations industrielles au cours de l'automne. La négociation s'est poursuivie les 17, 18 et 19 septembre. « Ça progresse lentement », a expliqué André Anglehart. Le 25 octobre 2003, ce sera malheureusement le premier anniversaire du conflit. Le syndicat soulignera certainement l'événement.



André Anglehart, président du syndicat des employé-es en communication de l'Abitibi-Témiscamingue.



Le 23 août dernier, 150 personnes participaient à une marche de solidarité pour appuyer les grévistes du SECAT. La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et le secrétaire de la Fédération nationale des communications-CSN, Pierre Roger, étaient sur place.

Consolidation syndicale et difficultés économiques

Texte : Pierre Dubois

Une chenillette transportant un groupe de travailleurs sylvicoles vers leur endroit de travail en Abitibi-Témiscamingue.



Au cours de l'été 2003, la CSN a maintenu le cap sur la syndicalisation en sylviculture. Trois nouvelles requêtes en accréditation ont été déposées auprès du ministère du Travail. Mais il a fallu parcourir les régions du Québec pour rencontrer les travailleurs et consolider les différentes sections du Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN). Par ailleurs, les travailleuses et les travailleurs sylvicoles vivent actuellement le contrecoup du litige canado-américain sur le bois d'œuvre.

Débrayage spontané à FranCoFor

Cet été, les travailleurs de FranCoFor faisaient du débroussaillage près du chantier hydro-électrique de la rivière Tounulstouc sur la Côte-Nord. Chaque jour, pour se rendre à l'endroit de leur travail, les travailleurs sylvicoles devaient faire, à leur frais, une heure en « pick-up » et poursuivre ensuite 20 minutes en véhicule tout terrain. « Les gars ont décidé de débrayer spontanément », explique Bernard Forest, président du SNS-CSN. Sur les 60 travailleurs, 25 ont même décidé de partir sur-le-champ. D'autres les ont imités par la suite. Afin de dédommager les travailleurs pour les frais de transport, le patron a décidé de leur donner un montant forfaitaire de 40 dollars pour l'essence. Ensuite, un groupe de travailleurs a décidé de reprendre le travail. Le délégué syndical du SNS chez FranCoFor a été congédié. Des démarches juridiques sont entreprises.

À plusieurs endroits cet été, les délégués du syndicat se sont souvent fait octroyer les mauvais terrains de travail par le patron. Le travail de débroussaillage et de reboisement est payé au rendement. Exaspérés, les délégués finissent par s'en aller parce qu'il ne peuvent plus se faire un

salaires convenables. « Ces manœuvres patronales ne nous arrêteront pas. Avec l'automne et la fin des travaux, nous allons accélérer les négociations des conventions collectives. Avec l'appui de la CSN, nous allons former les délégués et organiser une grande mobilisation. L'objectif est le même : améliorer les conditions de travail des travailleurs sylvicoles », dit-il.

Une industrie sylvicole en difficulté

Le litige canado-américain sur le bois d'œuvre et l'inaction du gouvernement Charest ont eu cet été des répercussions sur le travail en forêt. Le financement de la sylviculture dans les forêts publiques est assuré par des crédits de droits de coupe consentis par le gouvernement à l'industrie. C'est avec ces crédits gouvernementaux que les industriels font réaliser les travaux de débroussaillage et de reboisement, en ayant le plus souvent recours à des sous-traitants. Par les années passées, en de semblables situations, le gouvernement avait réagi positivement en avançant les crédits à l'industrie. Cette fois-ci, le gouvernement ne semble pas vouloir bouger. « Les 1600 travailleuses et travailleurs sylvicoles, membres du Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN), sont inquiets. Le ralentissement de l'industrie et la décision du gouvernement de ne pas réagir ne permettront pas aux travailleurs sylvicoles de compléter leur saison en forêt et d'accumuler suffisamment d'heures travaillées pour avoir accès aux prestations d'assurance-emploi. Les travailleurs risquent de devoir recourir à l'aide sociale ou être obligés de se tourner vers d'autres types d'emploi pour survivre.



Bernard Forest, président du Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN)

Photo : Clément Allard

« Les gars ont décidé de débrayer spontanément. »

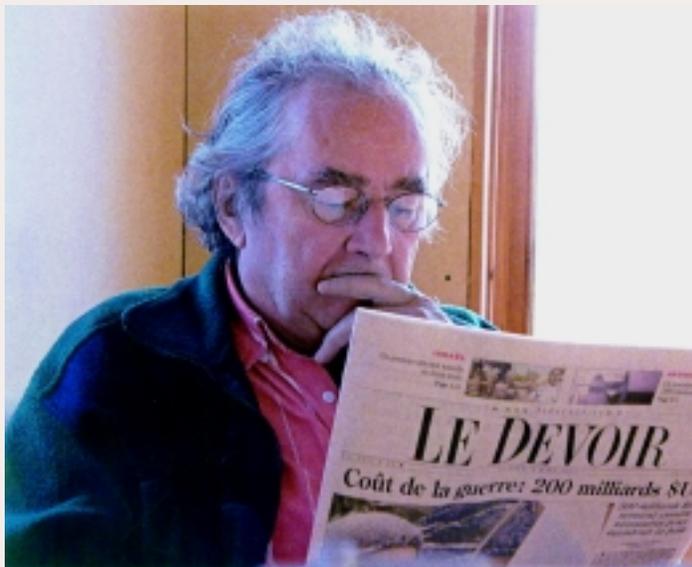
Le maître de l'information

Quand on pense à de grands noms qui ont marqué la CSN, il est normal que viennent à l'esprit ceux de Gérard Picard, Marcel Pepin, Michel Chartrand, Gérald Larose et combien d'autres.

Mais une institution comme la CSN — qui est aussi et surtout un mouvement — a vu aussi d'autres militants jouer un rôle capital pour son développement, tout en agissant davantage dans l'ombre.

Guy Ferland, décédé le 12 juillet, fut de ceux-là.

Les militantes et les militants d'aujourd'hui ont une dette d'importance à l'endroit de ce journaliste de calibre qui entreprit sa carrière au *Soleil* avant de devenir le plus jeune chef de pupitre



Guy Ferland, 1935–2003, a travaillé au Service de l'information pendant 26 ans. Il en fut le directeur de 1969 à 1978. Sur cette photo, on le voit en train de lire *Le Devoir*, quotidien auquel il restait très attaché.

du journal *La Presse*. Adjoint au directeur de l'information du *Devoir*, il quitta ce poste en 1967 pour rejoindre la CSN. À compter de cette date et jusqu'à sa mort, il mit ses grandes qualités au service de la classe ouvrière et de notre mouvement.

La CSN lui doit beaucoup. Dont le fameux slogan du Front commun de 1972 : *NOUS, le monde ordinaire*. Dont ce texte magistral, *Être jeune, Être vieux*, lu par le comédien Gilles Pelletier au congrès de 1999. Et combien encore.

Pendant 35 ans, il aura été notre maître, au Service de l'information. Sa lucidité, sa passion, sa rigueur, sa chaleur, sa plume nous manquent déjà cruellement.

Michel Rioux

Le français au travail Tout le monde se plante sur tout

La langue française est parfois compliquée. Le bon emploi et l'écriture juste de *tout*, *toute*, *tous*, *toutes* en témoignent. Avec la meilleure volonté du monde, le risque est toujours grand de se planter. Pourquoi cette difficulté ? Tout simplement parce que le mot *tout* est tantôt adjectif, tantôt adverbe, tantôt nom ou pronom.

L'adjectif *tout*, *toutes*, *tous*, *toutes*

Lorsqu'il est adjectif, il s'accorde avec le nom qu'il précède. Des exemples : *tout* ce beau monde, *toutes* les billes, *tous* les morceaux, *toute* sa patience...

L'adverbe *tout*

De façon générale, le *tout* adverbe est invariable. Il signifie entièrement, vraiment, complètement. Des exemples : le jour de son mariage, elle était *tout* de blanc vêtue. Cette maison est *tout* de travers. Il était *tout* à l'envers...

Mais qui dit règle, dit aussi exception à la règle. *Tout* adverbe varie en genre et en nombre devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Exemples : ces chaises sont *toutes* froides. Elles en étaient *toutes* humiliées.

Le nom *tout* signifie entier. Exemple : jouer le *tout* pour le *tout*.

Enfin, il y a *tout*, *tous*, *toutes*, pronom indéfini. On l'écrit selon le sens de la phrase. *Tous* furent touchés. *Toutes* sont parties rapidement. *Tout* est prévu. Il prend alors le genre et le nombre de ce qu'il remplace.

Et comme si tout cela n'était pas suffisant, il y a toute une série de locutions figées et de difficultés. Toutes mes sympathies !

Pierre Dubois

Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail

Toute personne doit bénéficier d'un milieu de travail exempt de violence et de harcèlement. En 2001, la CSN publiait *Agir avant la tempête. Une démarche de prévention*, un document pour soutenir l'action des syndicats et des membres confrontés à ce phénomène. Un pas de plus vient d'être franchi vers ce respect de la dignité avec la parution de la *Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail*.

À l'aide de fiches explicatives, le document traite de plusieurs moyens de prévenir la violence et le harcèlement au travail. On y aborde entre autres : les responsabilités des parties, la formation d'un comité, le traitement d'une plainte, les mécanismes de soutien aux personnes et les recours légaux. Il s'agit autant d'un document de sensibilisation que d'action.



Disponible au Service de la documentation de la CSN
1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Tél. : (514) 598-2151
Courriel :
Documentation@csn.qc.ca
Site Internet :
www.csn.qc.ca/documentation

Coût : 7 \$
Frais d'expédition : 2,75 \$

Sources : Marie-Éva De Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, Québec Amérique, Montréal, 1997 ; Jean-Paul Colin, *Dictionnaire des difficultés du français*, les usuels du Robert, Paris, 1980.

Le 11 septembre... du Chili, en 1973



Photo Reuters

Il y a 30 ans, le 11 septembre 1973, Augusto Pinochet, par un coup d'État militaire, renversait le gouvernement démocratiquement élu du président socialiste Salvador Allende. Plus de 3000 personnes ont trouvé la mort ou sont disparues à la suite de ces événements sanglants. Plusieurs ont été torturés, exécutés et jetés dans le fleuve Mapocho. Sur la photo, une manifestation du 11 septembre 2003 à Santiago. En mortaise, la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, prononçant une allocution, lors d'une cérémonie montréalaise commémorant les 30 ans du coup d'État.

Bienvenue

Depuis le 30 mai 2003, 19 nouveaux syndicats ont reçu leur certificat d'accréditation syndicale. Ce sont 961 travailleuses et travailleurs qui ont joint les rangs de la CSN.

- Municipalité Le Bic, 14 cols bleus et blancs ;
- Transport Rousseau, 15 chauffeurs d'autobus scolaire ;
- Filature de Wickham Beaulieu, 5 techniciens ;
- Carrières Crête, 25 chauffeurs ;
- Ville de Nicolet, 31 salarié-es ;
- Caisse populaire de Gaspé, 4 salarié-es ;
- Centre de la petite enfance (CPE) La Campinoise, 25 salarié-es ;
- Centre de la petite enfance (CPE) Mouilleped, 47 salarié-es ;
- Quality Hôtel d'Anjou, 14 salarié-es de la cuisine et de la restauration ;
- Centre de la petite enfance (CPE) Logis-Ciel, 23 salarié-es ;
- Hôtel Marriott, Montréal, 300 employé-es ;
- CHSLD du Plateau Mont-Royal, 194 salarié-es de l'unité générale ;
- Traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, 61 salarié-es ;
- Intégration à l'emploi Équitravail, 7 salarié-es ;
- Centre de la petite enfance (CPE) Les petits cailloux – Saint-David, 14 éducatrices ;
- Centre de la petite enfance (CPE) Aux petits trésors, 11 éducatrices ;
- Demix Béton de Longueuil et Lasalle, 80 salarié-es ;
- Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, 16 salarié-es ;
- Les entreprises agricoles et forestières de Percé, 75 travailleurs sylvicoles.

Commissions parlementaires sur les projets de loi 7 et 8 Le gouvernement attaque le droit à la syndicalisation

Les projets de loi 7 et 8 du gouvernement Charest attaquent le droit à la syndicalisation des ressources intermédiaires, des ressources de type familial et des éducatrices en milieu familial. Pour contrer cette offensive antisyndicale, la CSN entend déposer des plaintes contre le gouvernement du Québec auprès de l'Organisation internationale du travail pour le non respect d'une convention internationale portant sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. « Ces projets de loi sont un déni de droit. Malgré des jugements établissant le droit à la syndicalisation de ces femmes, le gouvernement Charest veut les en priver par voie législative. Cette action gouvernementale, qui ne vise qu'à maintenir un bassin féminin de main-d'œuvre à bon marché, restera comme une infamie dans l'histoire des relations de travail au Québec », a lancé Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. Pour justifier son projet de loi, le gouvernement continue de prétendre que ces 15 000 tra-



Le mercredi 10 septembre dernier, en commission parlementaire à Québec, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau et le vice-président de la CSN, Roger Valois, promettaient au gouvernement Charest une bataille rangée contre le projet de loi 8 sur les services de garde en milieu familial.

ailleuses et travailleurs doivent être considérés comme des travailleurs autonomes, ce qui est contraire à l'opinion des tribunaux.

Projet de loi 8

Le 11 septembre 2003, en commission parlementaire, la CSN a carrément demandé au gouvernement de retirer son projet de loi 8. Dans le mémoire présenté, la CSN a supposé qu'un quelconque

régime totalitaire est devenu la source d'inspiration du gouvernement par l'entremise de son ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, allait jusqu'à prétendre que les éducatrices en milieu familial ne voulaient pas de la syndicalisation, en justifiant l'action gouvernementale. « Alors pourquoi faire un projet de loi pour empêcher les gens de faire

ce qu'ils ne veulent pas faire ? », a répondu ironiquement le vice-président de la CSN, Roger Valois.

Projet de loi 7

Le 16 septembre 2003, dans une autre commission parlementaire, le gouvernement a présenté un projet de loi visant cette fois-ci à nier le droit à la syndicalisation des personnes, qui sont des ressources intermédiaires et des ressources de type familial. Ces ressources sont constituées d'une ou deux personnes qui accueillent chez elles au maximum neuf adultes qui sont des personnes âgées, des personnes avec des problèmes de déficience intellectuelle ou de santé mentale. « Le gouvernement refuse de nous respecter pour nos bons, loyaux et si peu coûteux services. Nous sommes en colère. Ce projet de loi est un abus de pouvoir ! », a affirmé la porte-parole des ressources intermédiaires et de type familial de la CSN, Carole Renaud.

Vers un projet pénitentiaire

Le 30 août dernier, le Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) rendait publique une étude de 50 pages intitulée *Vers un projet pénitentiaire*. En publiant cette étude, le syndicat représentant les agentes et agents correctionnels désire amorcer un débat auprès de ses membres et au sein du Service correctionnel canadien portant

sur la valorisation du rôle des agents correctionnels. Ce document, fruit de la recherche de Richard Lanthier du Service des relations du travail de la CSN dresse l'historique du système carcéral

canadien et traite de la transformation du rôle des agents correctionnels au cours des 50 dernières années. La version intégrale de l'étude est disponible sur le site internet : <http://uccosacc.mgaconcept.com>

Détérioration générale du climat

D'entrée de jeu, Richard Lanthier note que : « L'état actuel des pénitenciers canadiens peut être décrit en quelques phrases : il se caractérise par une détérioration générale du climat ; le pénitencier remplit mal sa double fonction de sécurité et de réhabilitation ; la tension interne s'est considérablement accrue au cours des dernières années sans que l'on parvienne à la gérer ; la réinsertion sociale est en grande partie un échec et le pénitencier est incapable d'intégrer les détenus ; les agents correctionnels sont profondément insatisfaits de leur statut et de leur travail, dont on ne reconnaît pas la valeur ; le pénitencier est devenu « dysfonctionnel ».

L'auteur se dit conscient que « les sujets abordés prêtent à controverse et qu'en dernière analyse, ce qui est en jeu, c'est la nature même du travail des agents correctionnels ». En conclusion, ajoute-t-il : « Il faut que le pénitencier retrouve une plus grande autonomie par rapport à

la société, une autonomie qui lui permette d'assumer son rôle institutionnel, rôle qui n'est autre que de gérer la privation de liberté dans les meilleures conditions possible pour la protection et le mieux-être de la société, du personnel et des détenu-es. »

Depuis avril 2002, le syndicat CSN représentant les 5700 agents correctionnels canadiens négocie le renouvellement de sa convention collective avec un employeur à deux têtes, soit le Service correctionnel du Canada (SCC) et le Conseil du Trésor. Les enjeux de la négociation portent entre autres sur l'introduction du principe d'ancienneté dans la convention collective, le retrait préventif pour les agentes enceintes, l'amélioration des horaires de travail, la possibilité de partir à la retraite après 25 années de service, 50 ans d'âge et avec 70 % du salaire.

Benoît Aubry



Le 30 août dernier, lors de la conférence de presse à Laval : Richard Lanthier, du Service des relations du travail de la CSN, auteur de l'étude, Claudette Carbonneau, présidente de la CSN et Sylvain Martel, président national de UCCO-SACC-CSN.



Pour une nouvelle gauche

par Gil Courtemanche

De Seattle à Cancun, il s'est passé quelque chose. À Seattle, la société civile n'était ni partie prenante, ni dans le domaine des propositions. À Cancun, les alter-mondialistes ont dépassé l'analyse critique et, alliés à divers regroupements de pays en développement, ils sont devenus de véritables acteurs politiques à l'échelle de la planète. C'est un long chemin parcouru et un parcours dont on doit s'inspirer à la base dans notre société. C'est dans cet esprit que j'ai écrit *La Seconde Révolution tranquille*, celui de passer de l'étape critique à celle de l'action et des propositions.

Les forces progressistes québécoises parviennent parfois à agir ensemble sur des objectifs lointains comme le Sommet des peuples à Québec ou la mobilisation historique contre la guerre en Irak. Mais pour le reste, elles marchent en ordre dispersé. Cela ne peut faire que le jeu de la droite et des capitalistes purs et durs. Il me semble totalement suicidaire de laisser l'action politique, la politique traditionnelle, aux seules forces conservatrices. Cela condamne les progressistes à un perpétuel rôle de protestation, de critique des politiques et de défense des acquis.

Quelques constats me semblent évidents. Les succès grandissants de la société civile s'appuient sur un travail de proximité, sur une pédagogie quotidienne. C'est pourquoi il me semble intéressant d'explorer la possibilité de fonder une nouvelle gauche populaire qui investirait les lieux les plus négligés de la vie



politique, soit les arrondissements des grandes villes, les villages et les municipalités. Le deuxième constat est celui de larges fronts communs qui parviennent à agir sur de vastes objectifs qui sont réalisables non pas dans un lointain avenir, mais dans un futur proche et concret qui encourage à la militance. Plus de justice, moins de pauvreté. Plus de progrès, moins de régression.

Pour permettre aux forces progressistes de prendre leur juste place dans la vie politique de notre société, il me semble évident qu'un combat urgent doit tous nous unir, au-delà des fractures que créent le nationalisme et les différents courants de la gauche ou de la société civile. Ce combat c'est celui de la démocratie qui passe obligatoirement par l'instauration du scrutin proportionnel, à tous les

niveaux de pouvoir. Nous avons été 250 000 à vouloir changer le monde en refusant la guerre. Pourquoi ne serions-nous pas aussi nombreux à tenter de changer nos vies ?

Gil Courtemanche vient de publier :
La Seconde Révolution tranquille
– Démocratiser la démocratie,
chez Boréal.



Perspectives 

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux
(514) 598-2131

Publié cinq fois par année, il est tiré à 27 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Direction de l'information

Michelle Filteau

Coordination

Pierre Dubois

pierre.dubois@csn.qc.ca

Rédaction

Information-CSN

Photographes

Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Bélanger, contributions militantes

Photographie de la couverture

Clément Allard

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en page

Jean Gladu, Sophie Marcoux

Numérisation photo

Benoît Aubry

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie

Impart-Litho

Distribution

L'équipe du module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier

Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN

<http://www.csn.qc.ca>

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2003

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste publication

no de convention : 40064900



Webdo Info

**LES ÉVÉNEMENTS, LES CAMPAGNES,
LES SYNDICATS EN CONFLIT...**

**CHAQUE SEMAINE SUR
LE SITE INTERNET DE LA CSN :**

WWW.CSN.QC.CA